



Réunion du 02 juin 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

AVIS AUX CLUBS

Nous allons vous communiquer les classements de cette saison tronquée :

Nous vous rappelons qu'aucun titre ne sera attribué cette saison car elle n'est pas allée à son terme, la validation des classements par le quotient Points/matches joués nous permet d'établir les montées suivant nos règlements et les descentes suivant les décisions fédérales. Nous sommes donc en mesure de répondre à vos attentes en vous communiquant la hiérarchie des équipes pour la saison 2020/2021 avec les montées, les maintiens et les descentes.

U14

Montée en U15 R2 : Sorbiers la Talaudière F.C. n°564205.

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, 8 clubs ont répondu favorablement, l'objectif est de constituer une poule de 12.

U15

Montée en U16 R2 : GRPE S. Dervaux Chambon Feugerolles n° 547447.

Montée en U15 D1 : F.C. St Paul/Jarez, U.S. Villars, U.S. Feurs, E.S. Veauche 2.

Montée en U15 D2 : S.C. Sury/Comtal, SUC Terrenoire ou ABH, F.C. St Charles la Vigilante Saint Etienne, A.S. Parc Roanne.

Descente U15 R2 : Néant.

Descente U15 D1 en D2 : J.S. Cellieu

Descente U15 D2 en D3/D4 brassage : F.C. St Etienne, Avenir Côte F.

Composition U15 D1 saison 2020/2021 (poule unique): Dervaux Chambon, Andrézieux 2, St Galmier Chamboeuf, Sorbiers la Talaudière 2, O. Saint Etienne 2, St Chamond Foot, Roanne Foot 42 2, Anzieux, L'Etrat la Tour 2, Côte Chaude Saint Etienne, Le Coteau, St Paul/Jarez, Villars, Feurs et Veauche2. Soit 15 clubs.

Composition U15 D2 saison 2020/2021 (2 poules nord/sud) : Cellieu, Ht Pilat, L'Etrat la Tour 3, Ondaine, Rive de Gier, St Just St Rambert, U.S. la Métare Saint Etienne, Sorbiers la Talaudière 3, Firminy 2, Sury/Comtal, SUC Terrenoire ou ABH, St Charles Saint Etienne, Roanne F.C., ESSOR, Montagne du matin, Riorges, Chambéon Magneux, Pays de Coise, Loire Sornin, Loire Forez, Parigny, Ecotay Moingt et Roanne Parc. Soit 23 clubs.

Les autres équipes disputeront le championnat D3/D4 brassage.

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3/D4 brassage.

Les équipes évoluant en D3/D4 et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements.



Afin de préparer au mieux la future saison et son calendrier, le championnat doit reprendre début octobre, un courriel rapide à notre commission pour acceptation ou refus de participer aux championnats D1 et D2 2020/2021 serait appréciable pour notre organisation. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

U18

Montée en U18 R2 : E.S. Veauche n°504377.

Montée en U20 R2 : F.C. St Paul/Jarez n° 529727.

Souhait de création d'une équipe U20 R2 transmis à la ligue ; Roanne Foot 42 n°552975

Montée en U18 D1 : Sorbiers la Talaudière, Ht Pilat, Goal Foot et Est Roannais F.C.

Montée en U18 D2 : Ondaine, L'Horme, Montagne du matin, Riorges.

Descente U18 R2 : Firminy F.C.O. n° 504278

Descente de D1 en D2 : St Christo ou Villars et Firminy 2 (descente de l'équipe 1).

Descente de D2 en D3/D4 brassage : L'Etrat la Tour 3 et Mably.

Composition U18 D1 saison 2020/2021 (poule unique) : Firminy F.C.O., Anzieux, St Paul/Jarez, St Galmier Chamboeuf, Roanne Foot 42 2, L'Etrat la Tour 2, Cellieu, Feurs, Dervaux Chambon, Villars, Sorbiers la Talaudière, Ht Pilat, Goal Foot et Est Roannais. Soit 14 clubs.

Composition U18 D2 saison 2020/2021 (2 poules nord/sud) : St Christo, Firminy F.C.O. 2, O. St Etienne 2, St Priest/Jarez, Côte Chaude Saint Etienne, Pays de Coise, St Just St Rambert, Algériens du Chambon, Veauche 2, La Fouillouse, Ondaine, L'Horme, St Romain le Puy, Le Coteau, Avenir Côte, Savigneux Montbrison 2, ESSOR, Commelle, Loire Sornin, Ecotay Moingt, Forez/Donzy, Chambéon Magneux, Montagne du matin et Riorges. Soit 24 clubs.

Les autres équipes disputeront le championnat D3/D4 brassage.

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3/D4 brassage.

Les équipes évoluant en D3/D4 et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements.

Afin de préparer au mieux la future saison et son calendrier, le championnat doit reprendre début octobre, un courriel rapide à notre commission pour acceptation ou refus de participer aux championnats D1 et D2 2020/2021 serait appréciable pour notre organisation. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.